



DECLARATION DES DISPOSITIFS D'ENSEIGNES EXISTANTS AU 1^{er} JANVIER
(à imprimer et à retourner dûment complété et signé à la mairie de Sèvres – 54, Grande Rue)

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT :

RAISON SOCIALE :

NOM DU COMMERCE :

DATE DE POSE DE L'ENSEIGNE : / /

ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de l'adresse de l'établissement) :

N° de SIRET :

N° de TELEPHONE / TELECOPIE :

ADRESSE DE MESSAGERIE :@.....

TYPE ET DESCRIPTION DE L'ENSEIGNE	DIMENSION(S) EN MM	SURFACE EN M ²
Exemple : Enseigne drapeau (2 faces)	Longueur : 800 mm Largeur : 800 mm	0,64 m² X 2
Surface totale des enseignes déclarées		

Doivent être déclarées toutes les enseignes, formes et signes apposés sur les murs, les bannes, toutes inscriptions sur les vitrines, ainsi que les enseignes drapeau (une ou plusieurs faces). Il est rappelé à cette occasion que la pose d'enseigne(s) est soumise à autorisation préalable à déposer auprès du service de l'urbanisme de la ville pour accord après avis de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

Je m'engage à porter sur cette déclaration tous les dispositifs existants au 1^{er} janvier de l'année et à informer la Maire de toute modification intervenant en cours d'année (ajout ou suppression).

Fait à Sèvres, le

Signature